

**Objet : Concours européen : « Juvenes Translatores »**

**Réseaux : tous**

**Niveaux et services : secondaire**

**Période : Année scolaire 2010-2011**

- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province et les Députés provinciaux, chargés de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire subventionnés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire spécialisé subventionnés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française.

**Pour information :**

- Aux membres du Service général d'Inspection ;
- Aux Fédérations d'associations de Parents ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- Aux centres psycho-médico-sociaux ;
- Aux administrateurs d'internats et de homes d'accueil.

**Autorités :** La Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire

**Signataire(s) :** Marie-Dominique SIMONET

**Gestionnaire :** Cabinet de la Ministre

**Personne-ressource :** François TOLLET ([francois.tollet@gov.cfwb.be](mailto:francois.tollet@gov.cfwb.be))

**Nombre de pages :** 2 + annexe

**Mots-clés :** Traduction, multilinguisme, apprentissage des langues, Europe

Madame, Monsieur,

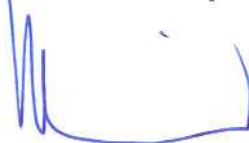
Le concours « Juvenes Translatores », organisé par la Commission européenne, est destiné à promouvoir le multilinguisme, l'apprentissage des langues, ainsi que le métier de traducteur auprès des jeunes. Ce concours doit également permettre aux jeunes de mieux appréhender la nature multilingue unique de l'Union européenne.

L'Edition 2010 du concours « Juvenes Translatores » qui aura lieu le 23 novembre prochain au sein d'établissements scolaires établis dans les 27 Etats membres de l'Union européenne, s'adresse aux élèves de l'enseignement secondaire nés en 1993.

Vous trouverez, dans le document ci-annexé, l'ensemble des éléments d'information relatifs à ce concours.

En vous remerciant de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Marie-Dominique SIMONET**



**Ministre de l'Enseignement obligatoire**



# Juvenes Translatores

Un jeu-concours  
pour récompenser les meilleurs jeunes traducteurs de l'Union européenne

Pour qui?	Les élèves des écoles secondaires nés en 1993		
Pourquoi?	Promouvoir le multilinguisme et faire découvrir la traduction		
Comment?	En invitant les jeunes à tester leurs compétences dans le domaine de la traduction		
Quand?	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Avant le concours</b>            Les écoles s'inscrivent directement sur le site Internet à partir du 1er septembre et jusqu'au 20 octobre 2010. Tirage au sort des écoles (nombre d'écoles par pays basé sur le nombre de sièges de l'État membre dans le Parlement européen)         </li> <li> <b>Le jour du concours, le 23 Novembre 2010</b>            Le même jour, dans tous les États membres, des élèves traduisent un texte, sous la supervision d'un professeur.         </li> <li> <b>Après le concours – la cérémonie de remise de prix (1<sup>er</sup> semestre 2011)</b>            Les traducteurs de la Commission européenne (Direction générale de la Traduction) corrigent et sélectionnent la meilleure traduction par État membre. Les lauréats gagnent un voyage de trois jours à Bruxelles accompagnés d'un adulte (hébergement et voyage offerts par la Commission) et sont invités à participer à la cérémonie de remise des prix.         </li> </ul>		
À partir de quelles langues et vers quelles langues traduire?	Les <b>23 langues officielles</b> de l'UE sont admises ►	Les élèves choisissent un texte dans la langue de leur choix ►	Et le traduisent dans la langue de leur choix
Plus d'informations?	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Le jeu-concours Juvenes Translatores:</b> <a href="http://ec.europa.eu/translatores">http://ec.europa.eu/translatores</a> </li> <li> <b>Les langues</b> (diversité, apprentissage, possibilités): <a href="http://europa.eu/languages">http://europa.eu/languages</a> </li> <li> <b>Le site de la Commissaire européenne en charge de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse:</b>  <a href="http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/vassiliou/index_fr.htm">http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/vassiliou/index_fr.htm</a> </li> <li> <b>L'Union européenne:</b> <a href="http://europa.eu/">http://europa.eu/</a> </li> <li>           Le jeu-concours a son espace sur Facebook (juvenestranslatores) et Twitter (@translatores)         </li> </ul>		
Des questions?	L'équipe de Juvenes Translatores vous répond: DGT-TRANSLATORES@ec.europa.eu		